

Lausanne, le 24 septembre 2019

Communiqué de presse

Transition énergétique : quels sont les freins au développement des projets d'énergie renouvelable ?

Une interpellation pour identifier les blocages

L'interpellation déposée ce matin au Grand Conseil par le PLR Vaud demande d'identifier quels sont les freins au développement concret de projets de production d'énergie renouvelable sur le territoire vaudois. En effet, les retards de réalisation ont des conséquences négatives non négligeables sur le climat.

Monsieur le député Nicolas Suter a déposé aujourd'hui au Grand Conseil vaudois une interpellation au nom du Groupe PLR. Il s'agit d'identifier les blocages qui empêchent la réalisation de projets de production d'énergie renouvelable.

Notre canton fait figure de pionnier : bien des projets de production d'énergie renouvelable ont été initiés par les autorités vaudoises, des sociétés ont été constituées pour l'étude et la réalisation desdits projets, les budgets de financement sont bouclés. Néanmoins, c'est à chaque fois le même refrain : les projets ne se réalisent pas.

Actuellement, 19 projets de parcs éoliens sont en stand-by dans le canton, alors que celui-ci détient un haut potentiel de production d'énergie éolienne. Par exemple, le parc éolien «EolJorat Sud » permettrait de produire entre 55 et 70 GWh/an. Ailleurs en Suisse, les 37 éoliennes déjà installées produisent l'équivalent de la consommation de 36'500 ménages. En comparaison, en Autriche, pour un nombre d'habitants similaires, les plus de 1'300 éoliennes alimentent 1.9 millions de ménages ! Un autre exemple : le projet de barrage au fil du Rhône à Bex-Massongex, qui est quant à lui dans les tiroirs depuis plus de 12 ans, permettrait une production électrique de l'ordre de 75 millions de kWh, l'équivalent de la consommation annuelle de 20 000 ménages.

Développer des projets d'énergie renouvelable indigène se justifie dans le but de réduire les émissions de CO² ainsi que les importations d'électricité étrangère issue notamment des centrales à charbon et afin de compenser l'approvisionnement électrique provenant des centrales nucléaires suisses, qui seront complètement démantelées d'ici l'année 2050. Prendre du retard dans la construction de ces infrastructures a pour conséquence l'augmentation des gaz à effet de serre. Il s'agit maintenant de permettre la réalisation concrète de ces projets.

Par ailleurs, [via un postulat déposé la semaine dernière par Monsieur le député Marc-Olivier Buffat](#), le PLR Vaud propose une réduction des délais de recours en matière de projets d'utilité publique dans le cadre de la lutte pour la préservation du climat. Cette mesure permettrait une mise à l'étude efficiente des nouveaux projets.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Carole Dubois, cheffe de groupe PLR au Grand Conseil, 079 602 83 36

Nicolas Suter, député PLR, 076 559 00 71

Laurine Jobin, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65